

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DREUIL-lès-AMIENS

L'an deux mille dix-neuf le vingt mai à vingt heures, le Conseil Municipal de DREUIL-lès-AMIENS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance plénière publique, sous la présidence de Madame Maria TREFCON.

Etaient présents les Conseillers formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur Bernard ROBIDA qui donne pouvoir à Madame Stéphanie POSTEL et Monsieur Michel THIEFAINE.

Absent : Monsieur Jean-Marie DUMEIGE.

Date de la convocation : 14 mai 2019.

Date d'affichage : 22 mai 2019.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 12 – Votants : 13 (dont 1 pouvoir).

Madame Céline COLLET a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Budget primitif 2019. Décision modificative n° 01.

Comme suite aux observations de la Trésorerie du Grand Amiens et Amendes sur le budget primitif 2019 et après avoir rencontré leurs services, il convient de créer ou de modifier les articles suivants :

Section de fonctionnement :

- Recettes

Article 002 – Excédent antérieur reporté de la section fonctionnement : 783 802,21 €

- Dépenses

Article 023 – Virement de la section d'investissement : 462 010,91 €

Section d'investissement :

- Recettes

Article 021 – Virement de la section de fonctionnement : 462 010,91 €

Article 040 – Opérations d'ordre : 11 200,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- adopte à l'unanimité, la création ou la modification des articles désignés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,



Maria TREFCON